

**Évaluation des investissements prévus dans le plan d'activités (IPA)
relatif à la gestion du spectre
Recommandations et réponses**

Recommandation : Développer un autre mécanisme de financement.

Réponse : Nous sommes d'accord. Nous comptons demander l'augmentation des niveaux de référence ou l'autorisation de dépenser de nouveau une partie des recettes tirées des ventes aux enchères.

Recommandation : Maintenir les consultations entre IC et les intervenants et faciliter l'accès de ces derniers à IC.

Réponse : Nous sommes d'accord. Le programme Spectre/Télécommunications (PS/T) est résolument en faveur des consultations avec tous les intervenants (de toutes tailles), par l'intermédiaire, entre autres, du Conseil consultatif canadien de la radio, des comités préparatoires de l'UIT, de la Gazette du Canada au moyen de rencontres individuelles avec des représentants industriels. Nos bureaux régionaux et de district, particulièrement, contribuent grandement à garantir que ces consultations incluent les petites et moyennes entreprises, qui ne sont peut-être pas nécessairement représentées par des associations industrielles.

Recommandation : Élaborer et mettre en oeuvre un cadre d'évaluation approprié.

Réponse : Nous sommes d'accord. Le PS/T met actuellement au point un cadre de gestion du rendement qui fournira le niveau nécessaire de transparence et de reddition de compte. *Nous reconnaissons que cette approche est un changement culturel important et que nous devons être prudent pour ne pas créer et nourrir une base de donnée pour répondre à un besoin mais plutôt d'utiliser les données comme un outil de gestion pour le PS/T*

Recommandation : Conserver et renforcer la structure de régie actuelle.

Réponse : Nous sommes d'accord. En réponse à la double obligation de rendre compte, le PS/T a créé le Comité des directeurs généraux du spectre et des télécommunications, où les questions touchant les enjeux et les priorités du programmes sont réglées de manière non structurée. Leur travail est appuyé par trois sous-comités, représentant l'administration centrale et les régions, qui examinent les enjeux, analysent et évaluent les options, déterminent les risques et fournissent des recommandations au comité principal.